

Conseil d'Orientation Stratégique et Scientifique du 26 novembre 2015

Issy/Les Moulineaux

Liste des présents

Au titre des personnalités qualifiées désignées par le comité de direction (CODIR) de l'Unité mixte de service de la Flotte Océanographique Française (UMS FOF)

Philippe HUCHON
Catherine JEANDEL
Aida F. RIOS (Espagne)
Moacyr ARAUJO (Brésil)
Elie JARMACHE (secrétariat général à la mer)
Hervé MOULINIER (représente le monde industriel)

Au titre des membres fondateurs de l'UMS FOF

Thomas CHANGEUX (IRD) *en visio-conférence*
Etienne RUELLAN (CNRS)
Patrick FARCY (Ifremer)
Catherine MOCQARD (IPEV) *en visio-conférence*

Au titre des présidents des commissions d'évaluation

Pascal MORIN (CNFC)
Vivianne BOUT-ROUMAZEILLES (CNFH) *en visio-conférence*

Invités

Olivier LEFORT (Dir. UMS FOF)
Frédéric MERCEUR (Bibliothèque La Pérouse, étude bibliométrique) *en visio-conférence*
Hélène LEAU (IPEV)

Absents

Philippe BOUCHET (excusé)
Maurice HERAL

Ordre du jour prévu

1. Introduction
2. Point sur le rapport IGAENR et la réunion du Codir de l'UMS Flotte du 23/07/15 (C. Jeandel)
3. Informations sur la plateforme Océan et Climat (C. Jeandel)
4. Retour sur la réunion du Codir de l'UMS Flotte du 20/11/15 : budget, plan d'évolution de la flotte (O Lefort, P. Farcy)
5. Points sur CNFH et CNFC (V. Bout-Roumazeilles, P. Morin)
6. Mise en place d'un fond "soutien campagne" (O. Lefort, C. Jeandel)
7. Point sur la mise en place des DOI (F. Merceur)
8. Avancement des groupes de travail (C. Jeandel, P. Huchon, P. Bouchet)
9. Mise en place d'un groupe "structuration du financement" (C. Jeandel)

1 Approbation du CR précédent

Hormis l'erreur sur la date de la réunion, le CR est accepté sans remarque.

2 Point sur le rapport IGAENR

Le rapport de l'IGAENR a été mis en ligne en juin 2015. Certains d'entre nous ont pu l'obtenir lors du colloque de la flotte côtière à Bordeaux. Ce rapport doit être diffusé aux membres du COSS. Le diagnostic est parfois sévère et comporte des inexactitudes voire des erreurs. Cependant, le diagnostic fait relativement consensus, au contraire des solutions proposées.

Ce rapport devrait être suivi par le MESR qui a proposé de désigner un chef de projet lors du CODIR de juillet, mais à notre connaissance, ce n'est pas encore fait.

Le COSS doit se positionner et donner un avis et proposer des solutions. Catherine Jeandel propose un groupe de travail indépendant des membres de la TGIR, au sein duquel les représentants des organismes ne siègeront pas dans un premier temps afin de laisser émerger les suggestions. Dans une seconde phase, ces suggestions seront discutées avec les organismes.

Le COSS est dans son rôle pour mener à bien cette action car il peut s'autosaisir. L'élargissement du rôle du COSS est d'ailleurs évoqué dans le rapport IGAENR.

Etienne fait remarquer que les organismes ont un peu bougé mais tous n'ont pas répondu officiellement ; une lettre du CNRS est en cours d'élaboration. Il rappelle que l'UMS a été reconduite pour 2 ans (jusqu'en fin 2016) et que l'avenir du fonctionnement de la flotte dépendra des suites qui seront données à ce rapport par le Ministère. Thomas précise que circule une lettre pas complètement aboutie en interne à l'IRD (sera disponible fin janvier) et que l'Ifremer ne souhaite pas répondre par écrit. Le COSS n'a pas eu accès à ces réponses.

Catherine précise que des erreurs dans le rapport ont été relevées par le CNRS et l'IPEV mais que nous n'avons pas encore eu les commentaires officiels. Catherine va demander un RDV au président du CODIR (F. Jacq à partir du 1^{er} janvier 2016) si possible avant le prochain CODIR fixé mi-février.

Action Catherine Jeandel : demander au CNRS, IPEV et IRD leurs réactions officielles afin d'analyser les réponses faites avant de prendre RDV avec les Directeurs membres du CODIR.

Le GT élaborera des recommandations qui seront présentées à un prochain CODIR. Un CODIR exceptionnel pourrait être demandé pour mi-avril.

Catherine Jeandel prendra un rendez-vous avec le Secrétaire d'Etat à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur Thierry Mandon à la fin du premier semestre 2016.

3 Informations sur la plateforme Océan et Climat

Catherine fait un point rapide sur les actions de cette plateforme en 2015 et dans le cadre de la COP21. En particulier le train du climat et le tour de France des solutions pour le climat à bord du voilier Océano-scientific.

L'objectif majeur est que le rôle de l'océan en termes d'impacts sur le climat et de réservoir planétaire mis en danger soit enfin reconnu. Le plaidoyer a été largement diffusé et soutenu par les ONG, les organisations régionales et les pôles de compétitivité.

4 – Retour sur la réunion du CODIR

Olivier Lefort fait un CR du CODIR du 20 novembre.

Les calendriers 2016 ont été présentés mais ne sont pas encore finalisés. Celui du MD2 est à retravailler compte-tenu de la suppression d'un affrètement. Concernant *Thalassa*, le créneau août septembre réservé aux campagnes évaluées par la dernière CNFH sera à préciser en fonction des

résultats des évaluations de l'appel d'offres 2017 afin d'envisager la programmation de campagnes par anticipation en 2016 si les chefs de projet y sont favorables. Enfin, la réduction du budget de l'IRD peut remettre en cause certaines campagnes de *l'Alis* et/ou de *l'Antéa* ; cela dépendra également de la réduction si possible du coût de l'arrêt technique de *l'Antéa*.

Etienne fait remarquer que le COSS a besoin de connaître les calendriers. Ce sera fait dès la refonte du calendrier qui tiendra compte des évaluations CNFH. **(Action UMS)**.

Thomas précise qu'il y a eu lors du dernier CODIR un appel à la solidarité de IRD à l'Ifremer qui va regarder ce qu'il est possible de faire. Néanmoins, il n'y aura pas de « troc » entre les jours financés et non programmés à ce jour sur les bateaux de l'Ifremer et les jours programmés mais non financés sur ceux de l'IRD. Cela dépendra également de la réduction éventuelle possible du coût des arrêts techniques. Une réunion du CODIR est programmée mi-février pour entériner le calendrier de programmation des navires. Viviane Bout-Roumazielles fait la demande à l'UMS d'envoyer les rapports de fin de campagnes aux Commissions. Catherine Jeandel, Moacyr Araujo et Pascal Morin considèrent qu'il serait intéressant d'avoir ses informations pour les Commissions.

Point sur le plan d'évolution de la flotte :

- Présentation de la modernisation de l'IPEV par Hélène Leau.
- Point sur la convention de financement Ifremer-région Bretagne-Conseil Départemental du Finistère- état (CGI) pour la modernisation de la *Thalassa* et la sismique ; les conventions de financement sont en cours de signature. Le budget sera de 13M€. Les travaux pourront être réalisés en 4 mois en 2017 (entre les campagnes Pelgas et CGFS).

Etienne pose la question du financement de l'AUV profond ? Il sera pris dans le cadre d'un CPER avec PACA.

5-Point d'avancement des commissions

5.1 – CNFH

Viviane fait un point d'ensemble de la dernière CNFH.

- Il y avait le même nombre de demandes de campagne qu'en 2014, cad 35.
- Il y a une amélioration assez notable de la qualité des dossiers.
- 1/3 de ces dossiers avaient été identifiés par la MI (Manifestation d'intérêt).
- On observe une tendance à la baisse depuis 3-4 ans des campagnes de géosciences.
- Il y a une possibilité de programmer des campagnes dès 2016, ce qui est un fait nouveau.
- Benoît Hildefonse remplace Jérôme Dymont comme vice-président.

A la demande de nommer un remplaçant titulaire de Benoît Hildefonse suite à sa nomination comme vice-président, le COSS propose de lui donner un statut d'invité permanent plutôt que de le titulariser afin de conserver le nombre de 21 membres titulaires et suppléants.

Etienne : quelles sont les raisons de la baisse des demandes de campagnes en géosciences ?

Pour Viviane, c'est très probablement lié aux financements du traitement et de l'exploitation des résultats, qui parfois peuvent prendre 10 ans, et qui ne sont pas assurés aujourd'hui, sauf peut-être par certains financements ANR. On ne peut plus compter sur des financements récurrents. La baisse s'est amorcée en 2010.

Concernant les résultats des expertises, il y a une bonne convergence avec LEFE, ce qui n'est pas le cas avec l'ANR. Il y a des divergences qui sont difficilement compréhensibles.

Olivier pose la question de l'intérêt de la MI ? Il faut plus de recul pour juger de l'intérêt ou non de garder cette procédure.

5.2 – CNFC

Pascal fait une présentation (en annexe 1 de ce document)

a) Colloque flotte côtière de Bordeaux

Comme tous les 4 ans, ce colloque a permis d'avoir un point détaillé sur la restitution des résultats de ces campagnes mais également sur leurs impacts, dans les régions métropolitaines et en outre-mer. Le programme, les résumés et les posters sont accessibles sur le site de la flotte. Il y a eu :

- 27 communications dont 4 institutionnelles sur les politiques de recherche des organismes dans les zones côtières par le CNRS (INSU et INEE), l'Ifremer, l'IRD et l'UMS Flotte, 3 bilans et 20 restitutions de campagnes.
- 3 bilans d'activité quadriennale ont été présentés : ceux de la flotte côtière, des navires de stations et de l'enseignement.
- 50 posters, surtout en physique et biogéochimie.

Il y a eu également une table ronde sur l'instrumentation d'où il ressort qu'il y a très peu de demandes nouvelles ; La demande qui est ressortie est la nécessité de personnels spécialisés dans le traitement des données acquises sur les navires (TSG, ADCP, ...). C'est probablement dû au fait qu'il n'y a pas de personnel support sur les navires côtiers (par manque de place ?) contrairement aux navires hauturier. En revanche, il en ressort un besoin d'améliorer les communications bateaux/terre à la fois en termes de débit et de facilité d'usage.

b) Point sur l'appel d'offres navires de station.

Il y a eu 20 demandes de campagnes dont 90% ont été retenues

c) Point sur la demande de campagnes sur navires côtiers

Il y a eu 1166 jours demandés pour 2016 dont une forte demande sur le Côtes de la Manche. On constate que la baisse de la demande, effective depuis plusieurs années jusqu'en 2015, s'est stabilisée ; mais c'est dû à la résultante d'une baisse importante des demandes de navires Ifremer et d'une pression plus forte pour les navires de l'INSU. On constate également un transfert de la demande des navires côtiers vers les navires de station. Le niveau actuel du ticket modérateur peut partiellement expliquer la chute des demandes jusqu'à cette année.

La question du ticket modérateur doit se poser au niveau de l'UMS car l'application de cette règle n'est pas égalitaire (certains payent d'autres pas). **Action UMS.**

6 - Mise en place du fond de soutien

La discussion est lancée par Olivier qui présente le principe du fonds de soutien ; il sera abondé à hauteur de 250 k€ par l'Ifremer et probablement 50 à 100 k€ par l'INSU. Il permettra à certaines équipes d'être aidées pour la billetterie et la logistique. L'IPEV finance déjà des billets et de la logistique pour les campagnes d'observation sur ses navires.

Thomas suggère de faire une étude précise pour savoir de quoi l'on parle, en termes de coût de billetterie et de logistique, pour voir où il faut porter l'effort. Et il ne faut pas oublier les missions lointaines (en outre-mer par exemple).

Catherine identifie un point dur qui nécessiterait un soutien dans l'exploitation optimale des campagnes.

Etienne considère que le fonds de soutien devrait être provisoire car il n'est pas logique que l'on ne soit pas capable de financer intégralement les campagnes.

Ce point rejoint le point critique et complexe du financement de la flotte.

Le COSS fera une demande officielle à la CNFH et à la CNFC pour lancer une étude objective sur ce qui bloque aujourd'hui les campagnes à cause d'un manque de financement et pour faire des propositions sur l'utilisation de ce fond. Action Présidente du COSS.

Mise en place d'un GT « Structuration du financement » par le COSS.

7-Point sur la mise en place des DOI

Présentation par Frédéric Merceur du projet d'attribution de DOIs aux campagnes à la mer (cf copie des slides en annexe 2)

Un projet d'attribution de DOIs aux campagnes à la mer françaises est mené par le Sismer pour le compte de la TGIR Flotte.

Un DOI (Digital Object Identifier) est un système d'identification international (ex : 10.17882/39746).

Un DOI est souvent mentionné précédé du « résolveur de DOI » : <http://dx.doi.org/10.17882/39746>.

La combinaison des deux forme une URL qui devient l'URL officielle de la ressource. Quand un internaute clique sur un DOI, il est redirigé vers une « Landing Page » qui décrit la ressource.

Les DOIs attribués aux campagnes à la mer ont pour objectifs de :

- Décrire la campagne en tant qu'expérimentation.
- Améliorer la visibilité des campagnes à la mer et de la TGIR Flotte sur le web.
- Simplifier/fiabiliser le repérage des publications issues des campagnes de la flotte.
- Contribuer à la visibilité des résultats des campagnes (données, vidéos, ...).

Un DOI sera attribué à l'ensemble des campagnes publiques françaises indexées dans le catalogue des campagnes du Sismer soit plus de 6400 DOIs.

Un DOI temporaire a été attribué à l'ensemble de ces campagnes et communiqué aux chefs de campagnes pour vérification. Les retours sont dans l'ensemble positifs. Plusieurs aménagements ont été réalisés dans ces pages en réponse aux commentaires des responsables de campagnes. Les données publiées ont notamment été mises en avant par rapport aux données archivées au Sismer.

Un second jeu de DOI temporaires a été signalé aux responsables de campagnes. Si les retours sur cette nouvelle version de Landing Pages sont positifs, les DOI définitifs seront attribués la semaine du 15 décembre.

Catherine souligne la qualité du très gros travail réalisé par Frédéric et l'en remercie chaleureusement.

Etienne pose la question de l'articulation avec le pôle de données Océan ; Frédéric répond que cela a été fait en totale collaboration.

Thomas félicite également Frédéric et demande combien de DOI ont été générés ? **6400** et propose qu'il se rapproche du site MNHN référençant les campagnes MUSORSTOM.

Les autres points à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés.